

Diplôme National d'Entraîneur 1 VB (DNE1 VB)

Module 4 « LES FONDAMENTAUX DE LA PREPARATION PHYSIQUE 2 »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none">• Entraîneur amateur.• Entraîneur en formation professionnelle. <p>MODALITES</p> <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none">• DRE2 M3 ou BP JEPS mention volley ou DEJEPS ou B.E.E.S.1° <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 jours (12 heures) en présentiel <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none">• 12 heures en FEAD <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de musculation ou salle de sport avec matériel de renforcement.</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">• La préparation physique pour une équipe de niveau national ou pour les premières structures du PPF (sélections régionales, C.R.E.) <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none">• Être capable de mettre à profit le développement de la Force pour le développement du joueur• Être capable d'utiliser les principes des méthodes de musculation et de développement de la force (masse musculaire, force maximale, puissance et endurance de force) et initiation aux techniques d'haltérophilie.• Être capable de mettre à profit le développement énergétique pour le développement du joueur.• Être capable de définir les axes de développement des qualités physiques en fonction des spécificités du volleyeur et des postes occupés.• Être capable d'utiliser la quantification et gestion de la charge de travail.• Être capable de donner des habitudes de travail et autonomie aux joueurs. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions organiser votre présence (contacts référents à gauche).</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 12 heures répartie sur 2 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley).</p> <p>Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.</p>
--	--

Contacts Référents

Nicolas SAUERBREY
DTN Adjoint en charge des
Formations

06.69.30.05.92.

nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Assistante de la Formation

01.58.42.22.25.

secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :

isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :

para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 144€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 204€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Modalités de positionnement

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 2 épreuves de certifications :

- Une évaluation des connaissances à l'aide d'un questionnaire portant sur les concepts abordés lors de la formation,
- Une épreuve écrite portant sur la construction d'une séance de renforcement musculaire.

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification il lui est proposé de suivre un complément de formation avant d'être soumis à une épreuve de rattrapage sur le même déroulement que l'épreuve initiale.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné », "Rattrapage" sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====



Direction Technique Nationale

